

Recherche

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Recherche](#) > [Actualités scientifiques](#) > [Colloques Conférences](#)

"Regards croisés Franco-Espagnols en matière d'expertise civile et commerciale", colloque de l'IDP

15 février 2019

De 9 heures à 17 heures

Arsenal

Salle Gabriel Marty

Sous la direction de Madame Catherine GINESTET et Monsieur Jean-Paul CORREA



Depuis l'an 2000, l'Espagne s'est dotée d'un Nouveau Code de Procédure Civile qui a complètement bouleversé le procès civil et commercial. Singulièrement, l'expertise a subi, dans le système juridique espagnol, une profonde réforme qui a essentiellement consisté à favoriser l'expertise fournie par les parties au détriment de l'expertise judiciaire.

Cette évolution a provoqué un changement de mentalité suscitant d'importantes modifications non seulement au niveau procédural, mais aussi dans l'art de plaider et de juger.

De son côté, le système procédural français demeure en revanche toujours fondé sur l'expertise judiciaire pour trancher les aspects techniques des contentieux, lesquels exigent de plus en plus l'intervention des experts.

Réunissant des juristes français et espagnols, le colloque se propose de confronter les deux droits pour analyser, d'un point de vue théorique et pratique, les atouts et les inconvénients des deux systèmes. Les enjeux en la matière sont considérables, ils s'avèrent d'une incontestable actualité et d'une extrême importance pour le bon déroulement du procès.

Les thèmes abordés seront :

- La réglementation de l'expertise dans le droit français et espagnol :
 - L'expertise en droit espagnol
 - L'expertise en droit français
- L'expert et les parties :
 - Comment préparer et produire une bonne expertise par devant les tribunaux
- L'expertise et le juge :
 - Quelles difficultés pratiques pour le tribunal lors de la production et de l'évaluation du rapport d'expertise
- L'avocat et l'expert :
 - Pratique de l'expertise judiciaire et arbitrale en France et en Espagne. Principaux enjeux et défis.

Programme

- **Inscriptions**

Prénom (*)

Nom (*)

Etablissement de rattachement / Service (*)

Centre de recherche si universitaire

Fonction

Adresse mail

Vous avez besoin d'une attestation de présence au titre de la formation professionnelle continue Oui
Non

Si oui, merci de nous donner votre adresse professionnelle postale complète

Participerez-vous au déjeuner ? (20€) (*) Oui
Non

Saisissez le mot apparaissant dans l'image (*)



[écoutez le mot à saisir](#)

: Sophie BURGER

Informations complémentaires : Inscription payante avant le lundi 11 février 2019

Document(s) à télécharger • [Programme.pdf](#)

Mise à jour le 13 février 2019

Tarifs :

Professionnel public/privé : 80 €

Etudiant et personnel UT1 : gratuit

Déjeuner : 20 €

Chèque à établir à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université Toulouse Capitole